

ET POURQUOI  
PAS **MOI** ?

La websérie de la FFF sur  
l'entrepreneuriat en franchise



# RAPPORT D'ACTIVITÉ

2025

ET PLAN D'ACTION 2026

# ÉDITO



VERONIQUE DISCOURS-BUHOT  
Délégue générale FFF

Cher(e)s adhérent(e)s,

**2025 aura été une année dense, exigeante et profondément révélatrice du rôle essentiel que joue aujourd'hui la franchise dans l'économie française.** Dans un contexte où l'instabilité politique et la multiplication d'amendements déconnectés du terrain fragilisent les entreprises, notre responsabilité n'a jamais été aussi claire : défendre un modèle entrepreneurial solide, créateur de valeur, et indispensable à la vitalité de nos territoires.

**Plus que jamais, la franchise s'est affirmée comme une force entrepreneuriale ancrée dans tous les bassins de vie, capable de maintenir du lien social, de créer des emplois locaux et d'assurer une présence économique.** Alors que certains territoires voient leur commerce de proximité décliner, nos entrepreneurs franchisés démontrent chaque jour combien la présence d'enseignes structurées contribue à la sécurité, à la vie quotidienne et à la cohésion sociale. C'est ce message que nous avons porté sans relâche auprès des décideurs publics, pour rappeler que la franchise est un tissu d'entrepreneurs indépendants, enracinés et responsables. Message que nous portons aux côtés de certains de nos partenaires qui œuvrent également au développement de la vie économique dans les territoires dit prioritaires.

2026 est une année d'élections municipales. La question que nous posons est : que voulez-vous faire de vos villes et de vos régions ?

**Chaque jour, les franchisés démontrent leur engagement dans des projets locaux et leur capacité à s'investir au service de redynamisation de leurs villes, de leur village de leur quartier.** Seule cette force entrepreneuriale peut garantir à nos communes une cohésion et une vitalité durables. Ainsi, pour offrir cette chance à nos territoires, il va nous falloir expliquer toujours mieux les spécificités de notre modèle aux responsables politiques locaux et nationaux, et continuer à être vigilant face aux projets de loi, décrets et amendements pouvant fragiliser nos entrepreneurs. Telle est notre feuille de route, fidèle à notre mission et tournée vers l'avenir.

**« Plus que jamais, la franchise s'est affirmée comme une force entrepreneuriale ancrée dans tous les bassins de vie, capable de maintenir du lien social, de créer des emplois locaux et d'assurer une présence économique. »**

# Sommaire

## 2025

- ÉDITO ..... 2
- SOMMAIRE ..... 3
- LE DÉVELOPPEMENT DE LA FFF..... 4
  - Réseaux et experts ..... 4
  - Vie de la FFF et promotion de la franchise ..... 5
- LE LOBBYING ..... 6
  - Défendre la franchise ..... 6
  - Les sujets de lobbying portés en 2025 ..... 7
- LES RELATIONS PRESSE ..... 8
- LA COMMUNICATION ..... 10
- L'ANIMATION ..... 12
  - Les réunions adhérents ..... 12
  - Franchise Expo Paris ..... 14
  - Les Assises de la franchise ..... 16
  - Service juridique ..... 18
  - Médiation et arbitrage ..... 19
- LA FORMATION ..... 20

## 2026

- STRATÉGIE ET ACTIONS ..... 22
  - Ambition 2026 ..... 22
  - Services aux adhérents ..... 23
- COMMUNICATION ..... 24
- LES CONTACTS FFF ..... 26
- LES ADHÉRENTS ..... 28
- LES EXPERTS ..... 30



## Le développement de la Fédération porté par une capacité d'attraction naturelle

Malgré un contexte économique difficile pour de nombreux réseaux, la FFF continue à enregistrer une dynamique positive d'adhésion, avec des acteurs qui s'adressent spontanément à elle. La Fédération confirme ainsi sa capacité d'attraction et la pertinence de ses actions, au service de l'ensemble de l'écosystème franchise.

12

nouvelles enseignes et 4 nouveaux experts

### » 12 nouvelles enseignes en 2025 : objectif atteint !

Le nombre d'adhésions en 2025 est équivalent à celui de l'an passé. Ce rythme toujours aussi dynamique est, à la fois, le signe d'un besoin plus fort de se réunir dans un contexte économique incertain, et le fruit du travail mené par la Fédération depuis de nombreuses années. La qualité des événements, la visibilité médiatique et la cohérence du discours donne à la FFF une image plus « incarnée » et plus attractive pour les enseignes. De plus, la présence active de la FFF sur des événements régionaux en 2025 a permis de faire connaître la Fédération au plus près du terrain.

### » Adhérer à la FFF est un réel soutien et un gage de qualité pour les enseignes

Échanger avec ses pairs, bénéficier des conseils d'experts et faire valoir sa déontologie sont autant de critères essentiels qui ont motivé les 12 nouvelles enseignes à rejoindre la FFF. En 2025, certains réseaux - adhérents par le passé - ont fait le choix de redevenir membres de la Fédération. D'autres jeunes enseignes ont choisi d'adhérer dès le démarrage de leur développement pour partir sur des bases solides.

*En rejoignant la Fédération Française de la Franchise, Maison de la Literie réaffirme sa volonté de s'inscrire dans une dynamique d'excellence et de progrès collectif. Forte de plus de 40 ans d'expérience, notre enseigne souhaite bénéficier des meilleures pratiques du secteur et garantir à ses franchisés un accompagnement de référence. Nous sommes heureux d'intégrer une communauté engagée et de participer activement aux initiatives portées par la Fédération."*

**Alban Fremaux, Directeur général, Maison de la Literie.**

### » Les nouveaux adhérents de la FFF se répartissent en 2 catégories

3 Membres Actifs (Maison de la literie, Mobalpa, Essentiel & Domicile) et 9 Nouvelles Franchises (Augustin, Mariette, Maison Bécam, Boulangerie Louise, Land&Monkeys, Removo, Dreams Donuts, Segur, OCargo Food Court). La FFF regrette toutefois le départ de plusieurs de ses membres.



188

enseignes adhérentes, soit près de 40% du CA franchise en France

### » Le Collège des experts s'est enrichi en 2025 de 4 nouveaux experts

Emmanuelle Vaillant, Mehdi Taleb, Jérôme Guillé, Christophe Neppel ont rejoint le Collège. 6 experts l'ont quitté, en raison notamment d'un changement de statut professionnel.

### Nouvel outil de gestion

» Le nouvel outil de gestion de la base de données de la Fédération (Eudonet) a permis de faciliter les démarches de prospection et d'animation des enseignes.

# Vie de la FFF et promotion de la franchise

Toutes les occasions sont bonnes pour promouvoir la franchise et réunir l'écosystème ! Fidèle à sa vocation, la Fédération est présente à de nombreux événements en France et dans le monde qui font vivre la franchise et ses acteurs : Verre de la franchise, remises de prix, EFF, événements partenaires...



L'assemblée générale de la FFF s'est tenue en avril 2025 au Medef, avec la réélection de 2 membres au sein du Collège franchiseurs du Conseil d'administration : Philippe Jean (DG Del Arte) et Frédéric Foncel (PDG de Le Jardin des Fleurs).



Carton plein pour les enseignes de la FFF lors des European franchise awards 2025. Sur 5 catégories, 4 candidats français et... 3 récompenses. Félicitations à Mercure Hotels qui reçoit le prix de la Marque Internationale de l'année, X'pert Impact celui de la Marque Émergente et Guy Hoquet L'immobilier, pour le Prix Spécial du Franchiseur.



Participation de la FFF à la 1<sup>ère</sup> journée mondiale de la franchise (World Franchise Day), le 11 juin 2025, à l'initiative du World Franchise Council. Cette journée a rencontré un vif succès, grâce à la mobilisation de tous les acteurs franchiseurs, franchisés, partenaires, et institutionnels.



3 verres de la franchise se sont tenus en 2025 : en janvier, pour les traditionnels vœux du président ; en juin, sur le thème original « L'IA - Italian Apéro » ; en septembre, avec l'intervention de Cyril Fangeaud Maus (Google), sur « L'Avenir du Search et l'expérience Retail ».



Octobre Rose - 3<sup>ème</sup> édition du challenge connecté, organisé par Reconversion en Franchise. Mobilisation de 151 participants et remise de la somme de 10 000 € à l'association La Niaque. Un bel élan collectif en soutien à la lutte contre le cancer du sein.

## Des arrivées et un départ...



Jérémie Lamotte a rejoint la FFF en septembre en tant que responsable animation et promotion de la franchise, aux côtés de Thomas Gancel. Son rôle ? Contribuer à l'animation et au développement des services de la FFF à destination de nos adhérents.



La FFF a accueilli Irina Todos au sein de son service juridique, afin d'assurer la continuité des services juridiques pendant le congé maternité de Maéva Guyot. Forte d'une solide expérience de juriste et lobbyiste, Irina a rejoint l'équipe pour travailler durablement sur les actions de lobbying de la FFF, à compter du 1er janvier 2026.

Après 18 années passées à la FFF, Rose-Marie Moins a définitivement quitté l'équipe et débuté une retraite bien méritée. La FFF lui adresse ses remerciements sincères pour sa motivation, son engagement, sa joie de vivre et sa bonne humeur communicative tout au long de ces années. Un départ non sans émotion partagée.



Mise à l'honneur de Rose Marie Moins, lors des European franchise awards pour son parcours engagé au sein de la FFF.

## Lobbying : défendre la franchise face à une pression législative croissante

En 2025, les enjeux de lobbying pour la FFF ont porté sur la défense active du modèle de la franchise face à une inflation d'amendements et de projets de loi déconnectés des réalités du terrain. La Fédération a dû intervenir auprès de nombreux députés, sénateurs et ministères pour faire obstacle à l'adoption des textes susceptibles d'entraver l'activité économique des franchiseurs et franchisés.

### » La stratégie menée par la Fédération en 2025

La FFF a dû intensifier son lobbying en raison d'une forte instabilité législative, avec une multiplication d'amendements et de projets de loi mal calibrés, souvent déconnectés des réalités du terrain. Pour cela, elle a mené une activité d'influence soutenue : rédaction d'argumentaires, rencontres d'élus, de personnalités et mobilisation de la presse, pour faire évoluer les textes ou éviter leur adoption. Elle a conduit, avec d'autres fédérations, plusieurs actions contentieuses majeures, pour empêcher la mise en œuvre de règles jugées irréalistes pour les entreprises.

L'année 2025 a également confirmé l'importance d'une veille législative extrêmement réactive, tant les projets de loi évoluent rapidement ; la FFF a suivi, analysé et réagi en temps réel pour protéger les entrepreneurs avant que des textes nuisibles ne soient votés. Cet important travail de fond a été mené avec les autres fédérations du commerce et des services dans le cadre notamment du CDCF, du MEDEF, du GPS, de l'EFF, d'Euro commerce ou du CNC.

### » Les rendez-vous politiques organisés tout au long de l'année

Pour soutenir son activité d'influence, la FFF a mené diverses rencontres en one-to-one avec les décideurs politiques, ainsi que des interventions régulières auprès des conseillers ministériels. Au total, 19 responsables politiques français et européens — députés, sénateurs, eurodéputés, ministres ainsi que plusieurs élus en région — ont été rencontrés pour porter à leur connaissance les spécificités et atouts du secteur.



Rencontre CNC  
15 avril 2025



Visite Bruxelles  
CPME 11 juin 2025



Rencontre CNC 12  
novembre 2025



Rendez-vous avec  
V. Louwagie, Ministre du  
commerce, 14 avril 2025



Participation à la  
REF2025 du Medef

## » Visibilité posts Leader advocacy

L'incarnation des messages de la Fédération en un porte-parole de poids, sa Déléguée générale, porte des fruits d'année en année. Près de **60 posts** ont été rédigés et publiés en 2025, générant plus de **4 000 interactions** au total et **180 000 impressions**, en progression de 45% par rapport à 2024.

**Deux posts ont été particulièrement suivis** : celui sur la taxe sur les petits colis, sujet polémique viral, et celui sur le baromètre d'ouverture en franchise apportant aux journalistes des data exclusives, en amont du salon Franchise Expo Paris.

### Taxe colis

**24 165 impressions** **194 likes** **9 commentaires** **19 republications**

La France peut et doit prendre des mesures immédiates pour protéger son #commerce, ses #emplois et son savoir-faire, pour pallier l'inertie de l'Union Européenne et inciter les autres pays européens à agir. Nos entrepreneurs franchisés méritent des conditions de concurrence loyales et équitables.

Continuons-nous à accepter qu'un colis traversant la moitié du globe coûte moins cher qu'un envoi dans le département voisin ?

#Commerce #Franchise #ConcurrenceEquitable

**"QUITTE À SE METTRE EN INFRACTION AVEC L'UE": LE PATRON DU MEDEF (QUI NE CROIT PAS AUX "8 EUROS PAR COLIS") PRESSE L'ÉTAT FRANÇAIS D'AGIR VITE CONTRE SHEIN**

58 avec AFP



# Les sujets de lobbying portés par la FFF en 2025

## » Projet de loi de simplification de la vie économique

Sur ce projet de loi, la FFF a défendu le maintien de la mensualisation des loyers, essentielle à la visibilité financière des entreprises, ainsi que les dispositions protectrices relatives aux garanties locatives. Elle a également demandé la suppression de l'article 25 bis A, introduit en commission puis adopté en séance, qui élargit l'obligation du recours à autorisation d'exploitation commerciale aux enseignes organisées en réseau de franchise et location-gérance.

## » Décret Tertiaire

L'entrée en vigueur de l'arrêté "Valeurs Absolues IV Commerce" en septembre 2025, malgré une consultation publique en cours, a conduit la Fédération à intervenir pour alerter sur les obligations irréalistes imposées aux commerces en matière de consommation électrique. Avec 18 autres fédérations professionnelles, la FFF a formé un recours gracieux afin d'obtenir une révision du texte, démarche appuyée par une réunion à Matignon avec les conseillers du Premier ministre. Mais en l'absence de réponse sur le recours gracieux, la Fédération a préparé un recours contentieux devant le Conseil d'État, à déposer au début de l'année 2026.

## » Action contre les plateformes asiatiques

Face aux distorsions de concurrence causées par certaines plateformes, la Fédération a intensifié ses actions de sensibilisation auprès des pouvoirs publics et engagé, avec 19 fédérations et 100 marques, une procédure judiciaire contre Shein pour concurrence déloyale. Cette démarche vise à obtenir réparation du préjudice subi du fait du non-respect des règles auxquelles sont soumises les entreprises françaises. Une première audience s'est tenue le 12 janvier 2026 devant le tribunal de commerce d'Aix en Provence, afin de fixer le calendrier de la procédure à venir.

**19**  
fédérations  
**100**  
marques

## » Ombrières – Loi APER

La Fédération a engagé un recours devant le Conseil d'État contre le décret relatif à la solarisation obligatoire des parkings existants, jugé irréaliste par les acteurs du commerce et de la distribution. Le Conseil d'État a considéré que les moyens invoqués ne soulevaient pas une question de constitutionnalité. La Fédération poursuit néanmoins ses démarches afin d'obtenir un cadre réglementaire adapté et réaliste.

## » Projet de loi de finances pour 2026

La Fédération est intervenue contre plusieurs amendements à l'encontre des enseignes de restauration rapide en franchise. Ces amendements n'ont finalement pas été retenus, témoignant de l'efficacité de la mobilisation collective.

## Relations Presse : la FFF, reconnu comme un leader d'opinion dans l'univers médiatique

2025 a marqué un vrai tournant sur le terrain des relations presse. La FFF n'est plus seulement "une source", elle devient "une référence", un acteur dont la prise de parole est sollicitée sur les sujets touchant à la franchise, et plus largement au monde du commerce. Ceci est le fruit d'un travail de fond mené au niveau des relations presse et de la stratégie leader advocacy sur LinkedIn.

### » Les actions menées en 2025

Pour continuer à accroître sa visibilité dans les médias, et faire valoir le modèle de la franchise comme une voie entrepreneuriale porteuse de réussite, la FFF a structuré son année autour de plusieurs temps forts :

- l'envoi de 25 communiqués et outils RP sur les sujets liés aux événements de la FFF ou en réaction à l'actualité du commerce et des services,
- la réalisation de la 2<sup>ème</sup> édition du baromètre sur la reconversion professionnelle réalisé avec OpinionWay, qui continue à susciter un fort intérêt auprès des médias,
- l'organisation de 2 conférences de presse majeures : en janvier pour la sortie du baromètre sur la reconversion, et en mars à l'occasion des résultats de l'enquête annuelle de la franchise réalisée par Kantar pour la Banque Populaire,
- la publication de posts « leader advocacy » tout au long de l'année sur la page LinkedIn de Véronique Discours-Buhot.

### » Les retombées média obtenues



### Conférences de presse

Conférence de presse du 4 mars 2025  
Banque Populaire et FFF – Harold Elie,  
Anthony Clément, Fabienne Scotto di  
Mase, Véronique Discours-Buhot



Conférence de presse  
13 novembre 2025 à la FFF



### Baromètre

Sortie du baromètre Opinionway  
« Les salariés et la reconversion  
professionnelle »



Les salariés et la  
reconversion  
professionnelle  
*Entre tentation et inquiétudes*

Rapport d'étude | Octobre 2025

## » Etudes et programmes de recherche

## Indicateurs-clé de la franchise

Comme chaque année à l'approche du salon Franchise Expo Paris, la FFF a dévoilé ses indicateurs-clés de la franchise. Malgré un environnement économique complexe, les données montrent une résilience notable du modèle avec des chiffres stables et des performances remarquables dans certains secteurs comme la restauration rapide et les services automobiles.

### LES ENTRETIENS DE LA FRANCHISE

Que dit la recherche commanditée par la FFF sur les liens entre les savoir-faire de la franchise et la performance des réseaux

#### Entretiens de la franchise

L'année 2025 a été marquée par une dynamique forte au sein du comité scientifique, articulée autour de 3 axes-clés :

- la restitution de l'étude 2023-2025 sur l'agilité organisationnelle,
- la poursuite des travaux en cours sur l'impact de l'Intelligence Artificielle sur le management et développement des réseaux de franchise,
- la réflexion sur le lancement du nouveau cycle de recherche qui portera sur « La croissance rapide » et fera l'objet d'un appel à projets lancé dès 2026.

### Les chiffres clés en 2024 :

- 2 089** réseaux de franchise (+3% p/r 2023)
- 90 588** points de vente franchisés (-1,4% p/r 2023)
- 88,64** milliards d'euros de chiffre d'affaires global (+0,3% p/r 2023)
- 962 724** emplois directs et indirects (+13% p/r 2023)



#### 21<sup>ème</sup> enquête annuelle de la franchise Banque Populaire

Chaque année, cette étude de référence offre une analyse des tendances actuelles et des défis auxquels le secteur de la franchise doit faire face. L'enquête 2025 a mis en lumière la vitalité, la résilience et la capacité d'adaptation de ce modèle économique, au travers de 5 chapitres composés d'une infographie et d'une mini-synthèse, diffusés chaque mois à partir de mars.

Le travail réalisé par la fédération, en commun avec son agence de relations presse, a permis une nette intensification des rencontres individuelles avec les médias nationaux tout au long de l'année, offrant un nombre de retombées en nette croissance par rapport à 2024 **(+16%)** dans des médias de renom.

+ de **630** retombées média **200** interviews **1** interview média toutes les deux semaines

## Communiqués de presse

News nouveaux adhérents février 2025

FFF Fédération Française de la Franchise

**La Fédération Française de la Franchise continue de développer son réseau en intégrant cinq nouveaux membres et trois nouveaux experts**

La FFF poursuit son expansion, marquée depuis début décembre 2024, par l'adhésion de nouveaux membres : l'Association Française de la Restauration, le Syndicat National des Pâtisseries, le Syndicat National des Boulangeries, le Syndicat National des Pâtisseries et le Syndicat National des Pâtisseries et Boulangeries. Ces nouvelles adhésions enrichissent le réseau de la FFF et renforcent son rôle de fédérateur et de représentant des intérêts de ses adhérents.

**Éditorial - Mission accomplie**  
L'année 2024 a été marquée par de nombreuses réussites, tant au niveau des chiffres qu'au niveau des actions menées. C'est pourquoi nous souhaitons adresser nos vives félicitations à tous les acteurs de la franchise, pour leur engagement et leur contribution à la réussite collective.

News Lancement de la websérie « Et Pourquoi Pas Moi ? »

FFF Fédération Française de la Franchise

**LA FFF LANCE SA PREMIÈRE WEBSÉRIE QUI DONNE ENVIE D'ENTREPRENDRE EN FRANCHISE !**  
Rendez-vous le 16 avril pour découvrir le 1<sup>er</sup> épisode de "Et pourquoi pas moi ?"

Dans la continuité de la campagne "Et pourquoi pas moi ?" lancée en 2023, la Fédération Française de la Franchise a lancé sa première websérie "Et pourquoi pas moi ?" qui vise à inspirer et à encourager les candidats à l'entrepreneuriat. Cette série aborde avec humour les questions les plus courantes des futurs entrepreneurs de la franchise et leur apporte des conseils pratiques et des solutions.

**ET POURQUOI PAS MOI ?**



La websérie de l'entrepreneuriat en franchise

Communiqués de presse communs avec les autres fédérations du commerce

FRANCE INDUSTRIE, FFF, PRODUCE, INHOA, etc.

Communiqué de presse 20 juin 2025

**Extension de l'autorisation d'exploitation commerciale aux entrepôts logistiques et e-commerce :**  
Un risque majeur pour la compétitivité et la souveraineté économique française

BOCI, COCF, FCJPE, etc.

**Le commerce français fait front contre Shein : une action judiciaire d'ampleur inédite**

## Communication : des actions toujours plus innovantes pour moderniser l'image de la franchise !

En 2025, la FFF a poursuivi son travail de communication profond et structuré afin de donner à la Fédération et à la franchise une image plus incarnée, plus cohérente et plus professionnelle. Ses actions ont répondu à plusieurs objectifs ambitieux : installer durablement la Fédération comme acteur référent sur les grands sujets économiques (entrepreneuriat, commerce, services, attractivité des territoires) et moderniser l'image de la franchise auprès d'un public élargi, avec des actions et des moyens renforcés.

### » La campagne « Et Pourquoi Pas Moi ? » continue d'attirer un public plus jeune, grâce à des moyens renforcés et déployés sur de nouveaux médias.

Pour la 3<sup>ème</sup> reprise, la Fédération a mis en place une opération de médiatisation de la campagne « Et Pourquoi Pas Moi ? » grâce à deux vagues médias online fixées en février et septembre 2025. L'objectif a été de toucher un public plus jeune, sensible à l'entrepreneuriat et aux nouvelles formes de narration. Au vu du succès de la campagne 2024, la FFF a renouvelé sa collaboration avec l'agence AllMatik sur un plan média 100 % vidéo (vidéo on line sur les plateformes Dailymotion, YouTube et M6, et les réseaux sociaux Instagram, Tik Tok, Facebook et LinkedIn). Cette année, une brique Audio a été ajoutée au dispositif, sous forme de spots autour de programmes podcasts affinitaires (Deezer, Spotify...).

### » La stratégie Social Media assure la visibilité de l'ensemble des actions et des acteurs de la Fédération tout au long de l'année sur 4 plateformes : LinkedIn, Facebook, Instagram et X.

En 2025, la FFF s'est renouvelée avec de nouveaux visuels et idées de posts sur les réseaux sociaux, afin de maintenir l'intérêt de ses publics et leur envie d'en savoir plus. Les formats vidéos de témoignages de franchisés réalisés sur le stand de la FFF sur le salon ont été poursuivis. Ce format très efficace permet aux porteurs de projets de s'identifier à des success stories, et aux enseignes adhérentes d'être mises en avant au travers de leurs meilleurs ambassadeurs.



### Les résultats ont été très positifs, au-delà des objectifs :

- Plus de **8,8 millions** de vidéos vues à 100 % soit **+37,5 %** par rapport aux objectifs
- Plus de **1,5 million** d'écoutes podcast complètes **(+3 %)**
- **37,6 millions d'impressions**
- **83 000 clics (+2 %)**
- **76 500 visites** sur [jemelanceenfranchise.fr](https://www.jemelanceenfranchise.fr) en progression de **27 % vs 2024**
- **144 000 visites** sur le site [franchise-fff.com](https://www.franchise-fff.com), pour plus de **400 000 pages vues**

## RÉSULTATS DU COMMUNITY MANAGEMENT



Les résultats continuent de progresser sur tous les critères, grâce à un plan d'actions éditorial et de sponsoring dynamique. La communauté ne cesse de se développer et de montrer son engagement.

- **15 407** abonnés **+1828**
- **294** publications
- **25 000** clics
- **3,4 M** impressions
- **12.42 %** engagement organique



Instagram continue sa progression et voit le développement régulier de sa communauté lancée en juin 2023. La couverture totale se maintient grâce à la stratégie de publication et de promotion suivie par la FFF.

- **725** followers **+299**
- **158** publications
- **787 000** vues
- **1 800** visites
- **2 300** clics sur un lien

# Lancement d'un format totalement inédit : Une websérie sur l'entrepreneuriat en franchise

Un format pédagogique et incarné qui joue sur le registre du storytelling et de l'humour.

Dans le cadre de la campagne de communication « *Et Pourquoi Pas Moi ?* » suivie depuis deux ans, l'année 2025 a été marquée par le lancement d'un format totalement inédit : une websérie dédiée à la création d'entreprise en franchise. 7 épisodes de 2 minutes environ, diffusés chaque mois à partir de la mi-avril, ont mis en scène Yann et Léa, un couple de trentenaires en quête de sens, confrontés aux grandes questions de l'entrepreneuriat : financement, formation, concept, emplacement... Avec humour et un ton décalé, la FFF a continué d'offrir un regard plus moderne sur la franchise, et à rendre ce modèle plus accessible et proche des futurs entrepreneurs. La websérie, réalisée par l'agence [Pasquedelacom](http://Pasquedelacom.com), a été diffusée sur YouTube, Facebook, LinkedIn, Instagram, ainsi que sur [jemelanceenfranchise.fr](http://jemelanceenfranchise.fr).

ET POURQUOI PAS MOI ?



Chaque épisode s'est enrichi de contenus pédagogiques pour guider les futurs franchisés à chaque étape de leur parcours. Ce format immersif confirme que la narration et l'incarnation sont des leviers forts pour attirer et engager de nouveaux publics.



**7 épisodes et des performances excellentes :**

- > **8,4 millions** d'impressions (+120 %)
- > **450 000 vues** en moyenne par épisode sur youtube
- > **372 000 vidéos vues à 100%** (+271 %)

**f** Facebook poursuit sa croissance et touche une communauté élargie grâce à ses actions continues tout au long de l'année. Le nombre de vues et le nombre de visites de la page sont le signe de l'intérêt de la communauté pour les messages portés.

- **3430 followers** +140
- **155 publications**
- **26 M vues**
- **17,5 K visites de la page**
- **59 K clics sur un lien**

**X** Le nombre d'abonnés continue à se réduire, conformément au désengagement général vis-à-vis de cette plateforme. L'activité sur la plateforme se rétracte progressivement, ce qui se répercute sur le compte de la FFF.

- **3407 abonnés**
- **152 tweets**
- **6 000 impressions**
- **1,1 % engagement**

## Les réunions adhérents : de vrais points d'ancrage pour les enseignes

Dans le contexte économique tendu et politiquement incertain de l'année 2025, les nombreuses réunions organisées par la FFF ont été particulièrement appréciées. Elles ont prouvé que ces temps de partage de bonnes pratiques étaient plus nécessaires que jamais pour rompre l'isolement et trouver des solutions collectives.

### » Des objectifs ambitieux et atteints pour l'année 2025 !

L'année s'est articulée autour de trois défis majeurs : réussir la réorganisation du service compte tenu du départ de Rose-Marie Moins et de l'arrivée de Jérémie Lamotte, moderniser l'animation en intégrant les sujets IA et Data pour apporter des gains de productivité aux réseaux, renforcer le lien humain et créer des espaces d'échanges à haute valeur ajoutée. Le bilan de l'année est plus que positif avec une continuité pleinement réussie sur l'ensemble des dossiers et le maintien d'une qualité de service constante. La mobilisation est restée forte sur tous les événements de proximité, confirmant la pertinence de ce format de rencontres.

### » Évolution des formats de réunion

La FFF a mené une réflexion de fond sur ses différents formats de réunion afin de répondre à un besoin de pragmatisme et de plus d'interactivité entre adhérents. Ainsi, les webinaires prennent davantage en compte l'axe «Tech & Performance» en intégrant des sujets d'avenir comme l'usage de la Data ou l'IA. La relance du Club des Dirigeants a permis de tester des rencontres délocalisées chez les partenaires avec un format plus immersif, croisant networking décideurs et expertise technologique (chez Partoo et Indeed). Enfin, sur les salons, la Fédération a modernisé ses prises de parole via des outils d'animation (type Mentimeter) lui conférant une image plus dynamique.

#### Webinaires

**Webinaires Focus Franchise :** Témoignage de franchiseurs et parole d'experts sur des sujets techniques (la CSRD, la facturation électronique, le contrat de franchise...). 2 par mois, en distanciel.

**Webinaires Réflexe IA :** Une nouveauté pour mettre en avant des usages de solutions d'IA présentées par des prestataires sélectionnés (Klark, Gravite, Callifly, Algotat...). 4 épisodes en 2025.



#### Collège des experts



#### Le Collège des experts : des nouveautés et de la continuité !

Le Collège a structuré son année en 4 réunions, chacune organisée autour d'un thème-clé et d'un témoignage d'enseigne : la valorisation de la tête de réseau et de ses franchisés, la médiation et l'arbitrage dans les réseaux, l'intelligence artificielle et ses applications pratiques, les procédures collectives. Nouveauté pour la dernière réunion de l'année : le Collège s'est délocalisé à Lyon chez l'un de ses experts avec un taux de participation record ! L'année a aussi été marquée par la réélection à l'unanimité de Vanessa Bouchara, comme coordinatrice du Collège pour un 2ème mandat. La FFF et les experts saluent ses qualités d'animation, de fédération et le dynamisme qu'elle a insufflé tout au long de son premier mandat.

# Les réunions régionales : un succès incontestable !

2025 aura été l'année des réunions régionales ! Ce format «terrain» a été plébiscité car les adhérents y trouvent exactement ce qu'ils recherchent : de la rassurance, de la convivialité et de l'échange vrai entre pairs. Un signal fort qui valide notre approche autour du lien humain et de la proximité. La Fédération a transformé ces rencontres en véritables «immersions», mixant visite terrain, ateliers et convivialité.

près de  
**150**  
participants

» Les réunions régionales se sont tenues en 2025 dans les villes et enseignes suivantes :



À Rennes chez Del Arte et Brioche Dorée



À Lille chez Boulanger



À Lyon chez Ninkasi



À Tours chez Fleurs Ô Naturel



À Lyon à la CCI



À Angers chez Courtepaille / La Boucherie



À Paris chez DOM & VIE



À Aix en Provence chez Boulangerie Ange

» Un engouement partagé pour ces réunions de proximité :

« Merci à la FFF et à l'ensemble des participants d'être venus au siège de DOMetVIE pour cette dernière étape. Ravis de vous avoir accueillis et de vous avoir fait vivre, concrètement, notre mission et la réalité du terrain. De très beaux échanges, humains et utiles, exactement l'esprit que nous aimons partager. »  
**Nicolas Saumon**, président, DOM&VIE

« Ces moments sont précieux : ils permettent de nourrir la réflexion collective, de croiser les expériences et de renforcer la dynamique de notre écosystème. »  
**Aurélie Le Bris**, responsable Développement, Boulangerie ANGE

« Merci à la Fédération française de la franchise pour ces journées riches de rencontres, de partages et de bonnes idées. »  
**Sébastien Laurent**, directeur régional Franchise, O2

« C'était un plaisir de vous accueillir et de vous faire découvrir notre si beau métier et nos performances ! Merci pour cette opportunité de rencontres et d'échanges à tous et pour les mots chaleureux. »  
**Claire Mafille**, responsable Développement, Fleurs Ô Naturel

« Merci pour ce superbe accueil ! Très belle réunion régionale avec tous les participants. »  
**Olivier Mermuys**, directeur général, Cavavin

« Un grand merci aux équipes du Groupe Baudaire pour votre accueil et la présentation passionnante de vos métiers ! Merci à tous pour la richesse des échanges ! Ma première réunion régionale avec vous aura été mémorable ! »  
**Jérôme Guillé**, avocat associé du Cabinet Gouache

## Franchise Expo Paris : une croissance record et une mise à l'honneur de l'esprit entrepreneurial !

La 43<sup>ème</sup> édition du plus grand salon international de la franchise s'est terminée sur un bilan très positif ! Avec 595 exposants dont 472 enseignes et 168 nouveaux concepts, Franchise Expo Paris a montré son dynamisme et sa capacité à fédérer dans un contexte économique pourtant fluctuant.

### » 3 jours pour animer l'esprit entrepreneurial

Du 15 au 17 mars, Franchise Expo Paris a réuni une communauté dynamique composée de franchiseurs et franchisés, porteurs de projets, collectivités locales, experts du collège de la FFF ainsi que des partenaires bancaires et assureurs. L'édition 2025 de Franchise Expo Paris a une nouvelle fois démontré avec force que la franchise est un modèle accessible à tous les entrepreneurs, quels que soient leurs profils.



### Chiffres clés

» **595** exposants  
dont 472 enseignes

» **90** secteurs d'activité  
représentés

» **73** spécialistes de  
l'accompagnement

» **150** ateliers,  
conférences et pitches

» **32 000**  
participants

» **16%** d'enseignes  
internationales

» **50** villes et  
territoires



### » Plus de 150 conférences, ateliers et pitches

Plus de 7 500 visiteurs ont assisté à l'une des conférences ou ateliers, auxquels ont participé des grands témoins tels que Kelly Massol, Jean-François Feuillette, Clément Leroy et Basile Bedelek.



### » Ouverture de deux nouveaux espaces

En 2025, le salon a créé deux nouveaux espaces : le Meet & Speak, comme lieu d'échange dynamique pour les entrepreneurs et experts et le Village d'Attractivité Territoriale, espace dédié aux synergies entre enseignes, territoires et porteurs de projet, avec 50 villes et territoires mobilisés.



## Victoires de la franchise

Le premier soir du salon est traditionnellement l'occasion de mettre en avant l'innovation et l'engagement en franchise lors des Victoires de la franchise. Deux remises de prix permettent de célébrer les jeunes réseaux prometteurs (concours « Les Révélations ») et également les personnalités qui contribuent au rayonnement du modèle dans leur engagement quotidien (« les Rubans » de la franchise).



### » Révélations de la franchise

Sur le podium des Révélations de la Franchise 2025, **La Brigade** est arrivée sur la première marche, suivie de **L'atelier Artisan Crêpier** et **Bhaiya Kitchen**. **My Fluffy** a remporté le coup de cœur du jury. Cette édition a été soutenue par In Extenso, Macif, Société Générale et CMS Francis Lefebvre.



### » Rubans de la franchise

L'édition 2025 des Rubans de la Franchise a une nouvelle fois mis à l'honneur les talents du secteur ! Avec le soutien de In Extenso et de CMS Francis Lefebvre, cette soirée a été marquée par la remise de **6 distinctions : 5 Rubans d'Argent et 1 Ruban d'Or**.

### » Une présence sur les salons régionaux, rebrandée en « Et Pourquoi Pas Moi Tour » !

Cette année, la FFF était présente sur 8 salons de la franchise et/ou de l'entrepreneuriat en région : Business Franchise Méditerranée en juin, puis Nantes, Rennes, Lyon, Bordeaux, Metz, Côte d'Azur sur la période septembre-décembre. Pour l'occasion, la FFF a présenté des supports de communication renouvelés et une équipe développement au complet ! La FFF a, de plus, activement soutenu la première édition de la Convention des Réseaux Commerciaux (CDRC) qui a connu sa première édition en septembre 2025 au Palais des Congrès à Paris.



Journée « Ensemble pour le commerce et l'artisanat de Melun », 25 juin 2025



Forum Franchise Nantes, le 18 septembre



Franchise Event Rennes, le 13 octobre



Forum Franchise Lyon, le 16 octobre



Commerce Innov Bordeaux, le 17 novembre

## Les Assises de la franchise : le deuxième temps fort de l'année largement plébiscité !

Les Assises de la Franchise 2025 ont tenu leur promesse ! Pendant deux jours à Paris, plus de 480 participants – franchiseurs, franchisés, experts et partenaires – se sont réunis autour d'un objectif commun : penser et construire la franchise de demain. Les Assises sont désormais un temps fort pleinement confirmé dans la stratégie d'animation de la FFF, répondant à une attente forte des membres.

29

experts de la FFF  
ont apporté leur  
contribution

94%

taux de  
satisfaction

### » La participation active du Collège des experts

S'adapter, grandir, transmettre : pour cette troisième édition, l'ambition de la FFF a été de poursuivre la dynamique des éditions précédentes, en proposant un programme toujours plus riche et inspirant autour de ces trois thèmes-clés. Conférences, ateliers thématiques et tables rondes ont permis de réunir experts, juristes, dirigeants et opérationnels de la franchise pour explorer en profondeur les enjeux actuels et futurs de notre secteur. Grâce à la qualité de leurs interventions, nos experts ont su animer des échanges passionnants, concrets et constructifs, fidèles à l'esprit des Assises.

### » 3 temps forts et un format participatif pour enrichir la journée

Cette journée, spécifiquement dédiée aux franchiseurs et à l'ensemble des fonctions d'un réseau, s'est organisée autour de plusieurs temps forts :

- une ouverture inspirante signée Guillaume Richard, président fondateur du Groupe Oui Care,
- une conférence juridique de haut niveau, au cours de laquelle Nicolas Ferrier, professeur de droit privé à l'Université de Montpellier, a fait un remarquable travail de synthèse,
- 4 ateliers thématiques dédiés aux enjeux concrets des réseaux : humain et culture réseau, management et développement, formats innovants et international, IA et digital.

En fin de journée, Yves Puget, directeur de la rédaction LSA, a réalisé pour la seconde année une restitution en plénière de l'essentiel des débats des tables rondes. Des échanges riches, sincères et constructifs, illustrant une nouvelle fois la force du collectif et la vitalité du modèle de la franchise, capable d'innover, de s'adapter et d'anticiper les mutations du marché.

Un événement rendu possible grâce au soutien de nos partenaires, CMS Francis Lefebvre Avocats, François-Xavier Awatar, LCL et MACIF.



Véronique Discours-Buhot et Guillaume Richard en ouverture de la journée



Restitution des ateliers en séance plénière

# Gala des Assises

Une soirée conviviale et inspirante pour les décideurs de la franchise



180  
participants

Pour la deuxième année, une soirée de Gala a pris place la veille au soir des Assises de la franchise. Ensemble, ces deux événements forment un duo structurant, très bien perçu et largement plébiscité par les participants ! Au cours de la soirée de Gala, deux intervenants de poids sont venus cette année partager leur analyse et leur vision de l'avenir de notre économie et de nos commerces : Véronique Louwagie, ancienne ministre déléguée au Commerce et Amir Reza-Tofghi, président de la CPME nationale.



« Le Gala s'inscrit désormais comme une preuve du dynamisme de la Fédération et un marqueur fort de son image renouvelée ! »

« Un réel espace de rencontre, d'échanges entre dirigeants. Merci pour la qualité de cet événement ! »



## Le Service juridique, une activité en forte croissance pour les adhérents

En 2025, le service juridique a organisé de nombreux webinaires, ateliers et cercles, afin d'accompagner au mieux les adhérents dans un contexte réglementaire en constante évolution. Les équipes se sont attachées à répondre aux sollicitations des réseaux, en apportant analyses, conseils et décryptages afin de sécuriser leurs décisions et leurs pratiques au quotidien. Leur objectif : permettre aux adhérents de s'adapter aux évolutions juridiques les plus sensibles, avec le plus d'anticipation possible.



### » Ateliers juridiques

4 ateliers juridiques ont été organisés par le service juridique, tout au long de l'année 2025 :

- **Février** : « Panorama de la jurisprudence 2024 en matière de franchise » avec Sandrine Richard (Simon Associés)
- **Juin** : « Management des risques financiers en franchise (sûretés) » avec Christophe Grison (Fidal Avocats)
- **Juin** : « Réseaux de franchise et droit de la concurrence » avec Régis Pihéry (Redlink Avocats)
- **Décembre** : « Centrale d'achat, centrale grossiste, centrale de référencement : optimiser l'approvisionnement du réseau de franchise » avec Martin le Péchon (MLP Avocats)



### » Cercles juridiques

Ces réunions permettent aux responsables juridiques d'enseigner d'échanger sur leurs problématiques et partager leurs bonnes pratiques. Exemples de sujets traités : PLF 2025, PLFSS 2025, Projet de loi de simplification de la vie économique, Campagne relative à la sobriété de la consommation, Obligations extra-financières et la performance des réseaux...

13

cercles juridiques

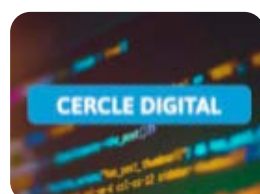
### Webinaires juridiques

2 webinaires se sont tenus en 2025 sur les thèmes : PLF 2025 avec Vincent Berger (KPMG Avocats) et le bail commercial dans le projet de loi de simplification avec Stéphane Ingold (Gouache Avocats).

### Mailings d'informations

Chaque numéro de la newsletter ACTU Rezo inclut une rubrique juridique donnant un éclairage régulier sur les lois et règlements adoptés pouvant impacter les adhérents.

**Nouveauté 2025 : les cercles juridiques donnent lieu à des vidéos de synthèse visibles par tous les adhérents, sur la chaîne Youtube de la FFF !**



### » Cercle digital

Le Cercle digital est un évènement réalisé en collaboration avec le Cabinet Simon Associés. Les 3 réunions de 2025 ont porté sur :

- Gestion du programme de fidélité dans les réseaux de franchise (janvier 2025),
- Intelligence artificielle et franchise : encadrer sans freiner (juin 2025),
- Data Act, NIS 2, AI Act, Data Governance Act, Cyber Resilience Act... toutes ces réglementations numériques que les réseaux de franchise doivent anticiper (décembre 2025).

### Recueil de jurisprudence

La FFF a publié son recueil de jurisprudence qui regroupe 106 commentaires de décisions de justice rendues entre la mi-2023 et la fin 2024. Ce recueil est accessible sur le site internet de la Fédération. ([https://www.franchise-fff.com/wp-content/uploads/2025/12/FFF\\_Recueil-de-Jurisprudence-2023-2024.pdf](https://www.franchise-fff.com/wp-content/uploads/2025/12/FFF_Recueil-de-Jurisprudence-2023-2024.pdf)).



# Médiation et arbitrage

## Médiation consommateurs

1159

dossiers traités

3

réunions plénières  
de la Commission

### » La Médiation consommateurs : la hausse des demandes de médiation se confirme

La Médiation consommateurs qui bénéficie d'une nouvelle plateforme de traitement des dossiers, voit son activité croître chaque année ; en 2025, 1159 dossiers ont été traités, ce qui marque une année record.

L'augmentation du volume de dossiers témoigne d'un mode de règlement des litiges très largement utilisé par les consommateurs, et d'une confiance dans le processus qui se veut rapide, confidentiel et gratuit pour le consommateur.

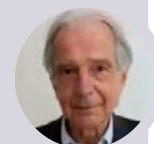


Le médiateur est la commission  
Médiation consommateurs

Vidéo sur la médiation franchise  
consommateur Youtube FFF

### » Changement de présidence

La FFF tient à adresser ses plus vifs remerciements à Monsieur le Professeur Pizzio pour son investissement au service de la Médiation consommateurs. Visionnaire et à l'initiative de la création de ce mode alternatif de règlement des différends, Monsieur Pizzio a activement œuvré pour le rayonnement de la médiation de la consommation dans le domaine de la franchise. Le changement de présidence interviendra en 2026.



Qui sommes-nous ? Médiation consommateurs Annuaire des franchiseurs adhérents

La Médiation  
consommateurs  
accompagne  
consommateurs et  
professionnels de la  
franchise pour trouver des  
solutions amiables à leurs  
litiges.

Site internet dédié à la médiation consommateurs :  
<https://mediation-franchise-consommateurs.com>

## Médiation des réseaux

### » La Médiation des Réseaux : un espace neutre de discussion envisagé à tout moment

Les parties – franchiseur ou un ou plusieurs franchiseés – qui ont eu recours à cette médiation ont des retours très positifs sur cet espace de discussion neutre, impartial et confidentiel. La liste des Médiateurs a été revue en 2025.

19

demandes  
d'information

2

dossiers de  
médiation traités

## Arbitrage

### » L'arbitrage : un partenariat CAIP/FFF au service des adhérents

Cette année, Madame Sofia Bernal et Messieurs Puig Tiemblo et Samuel Bologna (membres de la CAIP) sont activement intervenus auprès de nos adhérents :

- le 13 juin 2025 à un Collège des Experts afin de leur présenter l'activité de la CAIP et les avantages offerts par le partenariat noué de longue date avec la FFF ;
- tout au long de l'année lors de multiples rencontres avec le service juridique de la FFF afin de construire des questionnaires destinés à cerner les besoins des adhérents.

## Académie de la franchise : une année intense portée par le développement de programmes sur-mesure !

En 2025, l'activité du service formation a été particulièrement intense, marquée par une demande exceptionnellement élevée de formations intra-entreprises « sur-mesure », principalement conçues et déployées pour les têtes de réseau, souvent multi-enseignes.

### » Des objectifs stratégiques majeurs largement atteints !

La FFF a largement dépassé ses objectifs en 2025 sur 4 volets principaux.

- **Nouvelle équipe pédagogique** : la FFF a renforcé son équipe pédagogique par l'intégration de nouveaux formateurs, afin de répondre plus efficacement à la demande croissante des enseignes, tout en garantissant un haut niveau d'expertise et une diversité de compétences adaptées aux enjeux actuels de la franchise.
- **Nouveaux programmes de formation** : l'Académie a engagé un travail de fond sur la création et le développement de nouveaux programmes de formation, avec l'élaboration de modules spécialisés portant sur des thématiques clés telles que les baux commerciaux ou encore la protection de la marque. Le projet de mise en place de la master-class « Directeur de réseau » est en revanche reporté à l'année prochaine, faute de temps compte tenu de la forte augmentation de l'activité de L'Académie de la franchise tout au long de l'année.
- **Notoriété et image de marque** : un autre objectif essentiel a consisté à renforcer la notoriété et l'image de l'Académie de la Franchise, afin d'en faire un acteur de référence dans le domaine de la formation en franchise, en mettant en avant son expertise, la qualité de ses intervenants et la pertinence de ses contenus.
- **Ecoles et universités** : la FFF a poursuivi et développé ses interventions auprès des écoles et universités, afin de sensibiliser les étudiants aux spécificités du modèle de la franchise, contribuer à la diffusion des bonnes pratiques et renforcer les liens entre le monde académique et les professionnels du secteur. Au total, près de 60 heures de cours ont été dispensées dans 7 cursus différents, auprès de l'IGR de Rennes, l'UHA de Colmar, l'IAE de Lyon, l'université de Rennes, l'université de Bourgogne à Dijon, l'IAE de Saint Etienne, l'IPAG de Paris et l'IPAG de Nice..

### L'Académie en chiffres :

124

jours animés

445

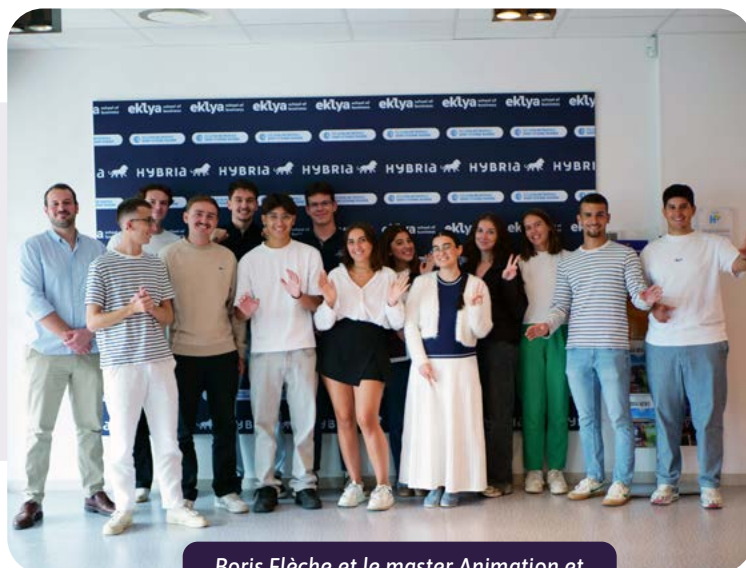
personnes formées

45

formations dispensées



Parcours « Animation de réseau de franchise » promo 36



Boris Flèche et le master Animation et Développement de Réseaux de Franchise

## Nouveauté 2025 : des formations sur mesure et intra-entreprises pour mieux répondre aux exigences des enseignes

Cette année a confirmé l'existence d'un véritable besoin de la part des têtes de réseau sur des thématiques à forte valeur ajoutée, à la fois structurantes et impactantes pour le développement et la pérennité de leurs réseaux :

- la « culture franchise » pour sensibiliser l'ensemble des équipes qui composent les fonctions supports des enseignes,
- le développement des réseaux et les stratégies multi-sites,
- l'animation de réseaux, pour accompagner la montée en compétences des équipes d'animation et mieux soutenir les franchisés dans le développement et la performance de leur entreprise.

Les nombreuses demandes de formations intra-réseau ont amené l'Académie de la Franchise à repenser certains de ses programmes « longs » pour en adapter le format, la durée ainsi que les approches pédagogiques. Objectif : mieux répondre aux exigences opérationnelles et aux contraintes spécifiques des enseignes (thématiques, délais et nombre d'apprenants).

### Des participants enthousiastes !

- « Merci infiniment aux formateurs pour leur accompagnement précieux ».
- « Intervenants avec une grande qualité d'écoute, beaucoup de bienveillance à notre égard. L'envie de nous faire progresser dans notre rôle et nos compétences. Un grand merci à eux ! »
- « Les partages de connaissance ont été illustrés par de nombreux exemples précis (jurisprudence) »
- « Parfaitement adapté à mon besoin avec beaucoup d'exemples, de situations partagées et d'échanges. »
- « Une grande générosité de la part de l'intervenant dans le partage de son expérience professionnelle ! »
- « J'ai pu me familiariser avec le modèle de la franchise jusque-là inconnu. Je me sens plus à l'aise sur le sujet et j'ai très envie d'en apprendre encore plus ! »
- « Du sens réel avec des explications concrètes adaptées à chaque situation. »



Jury final parcours  
« Animation de réseau »

### Principaux thèmes abordés

- L'animation de réseau de franchise
- La « Culture Franchise »
- « De franchisé à franchisé multi-sites »
- Futurs franchisés et futurs franchiseurs
- Les aspects juridiques de la relation de franchise
- Maîtrise des aspects financiers



Formation « Développeur de réseau »

## Ambition 2026 : plus que jamais aux côtés de nos réseaux pour consolider leur développement en franchise

En 2026, la FFF poursuit plusieurs objectifs : capitaliser sur les succès de 2025 tels que les Assises, le Gala ou la campagne "Et Pourquoi pas moi ?", intensifier ses actions en matière de lobbying et renforcer encore davantage ses services aux adhérents.



Présentation des projets 2026 par le président et la déléguée générale aux vœux de la FFF

### » Les 3 piliers de la stratégie 2026

- 1. Service aux adhérents** : la FFF souhaite renforcer ses actions d'animation auprès de ses adhérents, en élargissant les formats et les sujets (international, IA...), afin d'être au plus près des besoins des réseaux.
- 2. Lobbying** : indispensables dans un contexte politique instable marqué par de nombreux projets de loi susceptibles d'impacter les entrepreneurs, les actions de lobbying seront un point-clé de la stratégie FFF 2026.
- 3. Communication** : point fort de la stratégie de communication de la FFF, la campagne "Et pourquoi pas moi ?" est reconduite en 2026. En particulier, la websérie dédiée à l'entrepreneuriat en franchise connaîtra en 2026 le lancement de la saison 2, outil innovant pour renforcer la visibilité et la pédagogie autour du modèle de la franchise.

### » Une mobilisation accrue des experts du Collège

La FFF entend poursuivre en 2026 une collaboration étroite avec les experts du Collège, dont l'implication constitue un atout déterminant pour la qualité des événements de la Fédération, notamment les Assises de la franchise. Leur expertise collective sera encore davantage reconnue comme étant au cœur de l'écosystème de la franchise, afin d'accompagner les réseaux et renforcer l'influence de la Fédération.

### » Nouveaux partenaires FFF

La FFF a débuté une collaboration institutionnelle avec la **BPIfrance** et **Cession PME** afin de toucher un public plus large d'entrepreneurs.

### Stratégie Relations Presse

#### » Objectif 2026 : appuyer la position de la FFF dans les médias comme référence institutionnelle et source d'influence majeure sur la franchise, l'entrepreneuriat et le dynamisme économique des territoires.

- Accentuer le leadership RP et l'influence d'opinion (Leader Advocacy).
- Augmenter la présence des porte-paroles FFF dans les médias nationaux et économiques.
- Ancrer davantage les baromètres d'opinion FFF (ex : OpinionWay reconversion) comme outils de référence médiatique.
- Multiplier les rencontres individuelles avec les rédactions nationales et les grands médias économiques.

### Websérie saison 2

Cette saison 2 de la websérie « Et pourquoi pas moi ? » suivra le parcours d'un porteur de projet dans la création de son entreprise, étape par étape. Chaque épisode apportera un éclairage concret et pédagogique sur les réalités du parcours entrepreneurial en franchise. Cette saison sera soutenue par un dispositif média digital tout au long de l'année.

# Services aux adhérents : renforcement des actions pour davantage de valeur ajoutée

En 2026, la Fédération se donne deux priorités stratégiques majeures : le renforcement du service animation afin d'apporter davantage de valeur ajoutée aux réseaux, et le développement du lobbying et de la veille politique afin de désamorcer les projets de loi susceptibles d'impacter les entrepreneurs et la franchise.

## » Développement

En 2026, le développement de la Fédération Française de la Franchise s'affirme également comme une priorité stratégique. La Fédération se fixe pour objectif d'accueillir 15 nouveaux réseaux et 7 nouveaux experts, dans une logique de croissance maîtrisée.

Cette dynamique vise à renforcer la représentativité, la diversité et l'expertise collective, tout en conservant un esprit sélectif garant de la qualité et des valeurs portées par la FFF.



Une équipe toujours plus mobilisée pour faire rayonner la FFF et la franchise !

## » Lobbying : création d'un poste dédié

Annnonce de la création d'un poste spécifiquement dédié au lobbying, permettant à la Fédération d'intensifier sa présence auprès des pouvoirs publics. Cette décision a été immédiatement validée par le Conseil d'Administration, afin de défendre les intérêts des franchiseurs et franchisés face à l'inflation réglementaire d'amendements jugés dangereux pour le secteur. L'année 2026 débute avec la poursuite de l'action judiciaire contre Shein, le Projet de loi de finances 2026 tardivement adopté et la mobilisation autour du décret tertiaire entré en vigueur en septembre 2025.

## » Services juridiques

Le cercle juridique et les ateliers juridiques ont repris selon le même rythme que l'année passée. Le premier Cercle juridique a eu lieu le 9 janvier 2026, pour traiter de "la déontologie, ciment contractuel du réseau".

## » Académie de la franchise

Trois axes de travail se dessinent pour 2026 :

- poursuivre le développement de formations « sur mesure », afin de répondre toujours plus précisément aux besoins spécifiques des enseignes,
- consolider la position de l'Académie comme organisme de formation de référence sur l'ensemble des thématiques liées aux spécificités du modèle de la franchise,
- mettre en place le projet de Master Class « Directeur de réseau ».

L'année a commencé avec la reprise des formations phares, telles que « Métier développeur de réseau » et « Se développer à l'international ».



## Animation des adhérents

Grâce au recrutement effectué en 2025, l'équipe consacrée à l'animation des adhérents sera pleinement opérationnelle. Cela permettra de mieux accompagner encore les réseaux dans leur développement, la réponse à leurs divers besoins et l'utilisation d'outils comme Eudonet. 2026 a pour objectif de donner au service animation une impulsion renforcée en termes « d'efficacité interactive ». L'objectif est de passer d'une logique d'information à une logique de partage de solutions. Pour quelles raisons ? Pour s'adapter à la réalité opérationnelle des adhérents qui manquent de temps. Le succès de réunions régionales a montré que la clé de l'engagement est l'interaction. La FFF souhaite donc faire évoluer ses formats distanciels (webinaires), souvent trop descendants, pour qu'ils deviennent des espaces d'échanges aussi vivants et concrets que les réunions physiques. La FFF continuera d'accompagner l'acculturation à l'IA et à la Data, avec une approche résolument tournée vers l'échange de bonnes pratiques, pour que chaque événement aboutisse à des solutions concrètes pour la relation franchiseur-franchisé.



Webinaire Focus franchise organisé en collaboration avec l'Express Franchise

## Campagne « Et pourquoi pas moi ? » : la websérie sur l'entrepreneuriat en franchise se poursuit !

Dans le prolongement des efforts déployés ces dernières années autour de la marque « Et pourquoi pas moi », la FFF maintient la pression médiatique et lance une nouvelle saison de la websérie de Yann et Léa.



### » Objectifs 2026 :

- Poursuivre la montée en puissance de la campagne « Et pourquoi pas moi ? » (saison 4) et renforcer la pédagogie et l'incarnation des messages, via une nouvelle saison de la websérie « Et pourquoi pas moi ? ».
- Déployer une stratégie omnicanale structurée, avec une dominante vidéo.
- Consolider le rayonnement des territoires en valorisant la franchise comme levier de dynamisme économique local.
- Accroître l'engagement de la communauté FFF sur les réseaux et événements.

**6 nouveaux épisodes pour dédramatiser et expliquer le lancement en franchise.**

### » Saison 2 de la Websérie sur l'entrepreneuriat en franchise

Yann et Léa reviennent sur les écrans ! Dans le prolongement de la saison 1 et en gardant le même mode légèrement décalé et humoristique, la saison 2 partage les questionnements et les doutes d'un porteur de projet dans la création de son entreprise. Etape par étape et jusqu'à l'ouverture du point de vente et la projection dans l'après, Yann nous emmène dans la découverte de son parcours d'entrepreneur.

## Réseaux sociaux

Dès le début de l'année 2026, de nouveaux visuels viennent rafraîchir l'image de la FFF sur les réseaux sociaux et donner encore plus de visibilité à la page Instagram via un feed harmonieux et impactant.



LinkedIn



Facebook



Instagram



Repartage de stories de franchisés sur Instagram

# Événements



» 1<sup>er</sup> verre de la franchise 8 janvier 2026 à la FFF

## » Révélation et Rubans de la franchise

Comme chaque année, Franchise Expo Paris sera aussi l'occasion de célébrer les réussites du secteur lors de la soirée des Victoires de la Franchise, le samedi 14 mars, qui mettra à l'honneur les lauréats des Révélation et des Rubans de la Franchise.



## » Franchise Expo Paris 2026 : une programmation repensée pour aller plus loin !

L'édition 2026 de Franchise Expo Paris, du 14 au 16 mars, a prévu de faire évoluer sa programmation afin d'offrir une expérience encore plus utile et structurante pour l'ensemble des acteurs de la franchise. Cette nouvelle édition mettra l'accent sur des parcours thématiques plus lisibles et résolument opérationnels, combinant conférences d'experts, ateliers pratiques, pitches d'enseignes et échanges directs avec des franchisés. Le salon renforcera également ses dispositifs dédiés à la croissance et à la structuration des réseaux, avec un Franchise Invest Club consolidé à destination des multi, pluri et master franchisés, et un accompagnement accru des jeunes réseaux, notamment à travers le Star Franchise Tour.



## » Réunions régionales

La tournée des réunions régionales de la FFF édition 2026 a débuté le 5 février 2026 : Paul, PPF et Aviva recevront chez eux franchiseurs et membres du Collège des experts de la FFF pour renforcer les liens, partager et anticiper les défis de la franchise.



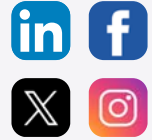
## » Assises et Gala de la franchise : Novembre 2026

Il est prévu de réunir à nouveau en novembre prochain (les 3 et 4) les décideurs de la franchise pour une soirée et une journée à la fois conviviales et prospectives.



## COORDONNÉES DE LA FFF

29, boulevard de Courcelles - 75008 Paris - Tél. : 01 53 75 22 25  
Accès : Métro : Villiers, lignes 2 et 3



## INTERNET

Site de la Fédération Française de la Franchise : [www.franchise-fff.com](http://www.franchise-fff.com)

## — Équipe permanente



**Véronique DISCOURS-BUHOT**  
Déléguée générale  
[v.discours-buhot@franchise-fff.com](mailto:v.discours-buhot@franchise-fff.com)  
01 53 75 22 25



**Martine CHABROL**  
Responsable administrative,  
opérationnelle et comptabilité  
[m.chabrol@franchise-fff.com](mailto:m.chabrol@franchise-fff.com)  
01 53 75 30 69



**Chloé DOGUET**  
Chargée de Développement  
[c.doguet@franchise-fff.com](mailto:c.doguet@franchise-fff.com)  
01 53 75 22 25



**Boris FLECHE**  
Directeur Développement  
et Formation  
[b.fleche@franchise-fff.com](mailto:b.fleche@franchise-fff.com)  
06 18 52 63 21



**Thomas GANCEL**  
Responsable animation et  
promotion  
[t.gancel@franchise-fff.com](mailto:t.gancel@franchise-fff.com)  
06 79 72 04 11



**Roman GLAUDIN**  
Community Manager  
[r.glaudin@franchise-fff.com](mailto:r.glaudin@franchise-fff.com)  
01 53 75 22 25



**Maeva GUYOT**  
Juriste  
[m.guyot@franchise-fff.com](mailto:m.guyot@franchise-fff.com)  
01 53 75 22 25



**Hassina KADEM**  
Gestionnaire base de données  
et assistante formation  
[h.kadem@franchise-fff.com](mailto:h.kadem@franchise-fff.com)  
01 53 75 22 25



**Jérémie LAMOTTE**  
Responsable animation et  
promotion  
[j.lamotte@franchise-fff.com](mailto:j.lamotte@franchise-fff.com)  
06 71 88 45 79



**Vincent LIBERCIER**  
Directeur Juridique  
[v.libercier@franchise-fff.com](mailto:v.libercier@franchise-fff.com)  
01 53 75 22 25



**Delphine PIERRE-JEAN**  
Secrétaire spécialisée  
et assistante communication  
[info@franchise-fff.com](mailto:info@franchise-fff.com)  
01 53 75 22 25



**Irina TODOS**  
Juriste / Affaires publiques  
[i.todos@franchise-fff.com](mailto:i.todos@franchise-fff.com)  
01 53 75 22 25

## — Supports externes

**Communication**  
**Stéphanie BOUTILLON**  
Consultante externe  
[communication@franchise-fff.com](mailto:communication@franchise-fff.com)  
01 53 75 22 25

**Relations Presse**  
Agence Monet & associés  
[teamrpf@monet-rp.com](mailto:teamrpf@monet-rp.com)

## — Administrateurs

### COLLÈGE FRANCHISEURS



**Président FFF**  
CAVAVIN  
**Olivier MERMUYS**  
Directeur Général



GRUPE BABYCHOU SERVICES  
**Claire LANNEAU**  
Dirigeante Fondatrice



CACHE CACHE  
**Benjamin AMICE**  
Directeur Général délégué



5 A SEC  
**Benjamin LACOSTE**  
Directeur Général France



DEL ARTE  
**Julien ZUCCARELLI**  
Directeur Général



FRANCK PROVOST  
**Nicolas BARTHELEMY**  
Directeur juridique & Affaires générales  
Groupe Provalliance



FRANPRIX  
**Richard JOLIVET**  
Directeur Général franchise  
Groupe Casino



JEFF DE BRUGES  
**Philippe JAMBON**  
Président



LA CABANE D'ACHILLE ET CAMILLE  
**Junior NOUBISSI**  
Président



**Vice président FFF**  
LE JARDIN DES FLEURS  
**Frédéric FONCEL**  
Président Directeur Général



LES MENUS SERVICES  
**Corinne DUPLAT**  
Directrice Générale



**Vice président et Trésorier FFF**  
MERCURE  
**Jean-Claude BALANOS**  
SVP Opérations Franchise France



**Vice président FFF**  
MIDAS  
**Denis SEGUIER**  
Directeur de Zone Internationale  
Midas International



QUICK  
**Christophe BERTOGLIATI**  
Directeur d'exploitation



**Vice président FFF**  
YVES ROCHER  
**Guy GRAS**  
Directeur juridique

### COLLÈGE FRANCHISÉS



BABYCHOU SERVICES  
**Sophie LORAIN-GANGNON**  
franchisée



CAVAVIN  
**Alain LE MAY**  
franchisé



JEFF DE BRUGES  
**Stéphanie LEMOINE**  
franchisée



QUICK  
**Eric AZAN**  
franchisé

A CIEL OUVERT  
 ACTIONCOACH  
 ADA  
 ÂGE D'OR SERVICES  
 AKENA HOTELS  
 AMORINO  
 ANGE  
 APEF  
 API  
 AQUATIRIS  
 AQUILA RH  
 ASSIETTE AU BOEUF  
 ATTLA  
 AU BUREAU  
 AUCHAN SUPERMARCHÉ  
 AUGUSTIN  
 AUTOSMART  
 AVENIR RENOVATIONS  
 AVIVA  
 AXEO SERVICES  
 B&B HOTELS  
 BABYCHOU SERVICES  
 BASILIC & CO  
 BEAUTY SUCCESS  
 BLEU LIBELLULE  
 BOULANGER  
 BOULANGERIE LOUISE  
 BOULANGERIE SOPHIE LEBREUILLY  
 BRIOCHE DORÉE  
 BUFFALO GRILL  
 BURGER KING  
 BUT  
 CACHE-CACHE  
 CASH EXPRESS  
 CAVAVIN  
 CERVOISERIE  
 5ÀSEC  
 COIFF & CO  
 COMPTOIR DE LOCATION  
 CONFORAMA  
 COURTEPAILLE  
 CREDIPRO  
 CRYOTERA  
 CUISINE PLUS  
 CYCLABLE  
 DAL'ALU  
 DANIEL MOQUET SIGNE VOS ALLEES  
 DARJEELING  
 DARTY  
 DE NEUVILLE  
 DEL ARTE  
 DESSANGE  
 DETAILCAR  
 DISTRI CLUB MÉDICAL  
 DO&KA  
 DOM & VIE  
 DOMINO'S PIZZA  
 DREAMS DONUTS  
 EASY CASH  
 EAT SALAD  
 ÉCOTEL  
 ELANCIA  
 ÉLÉPHANT BLEU  
 ESPACES ATYPIQUES  
 ESSENTIEL & DOMICILE  
 EUROPCAR INTERNATIONAL  
 EWIGO  
 FAMILY SPHERE  
 FEUILLETTE  
 FEU VERT  
 FIRMIN  
 FITNESSBOUTIQUE  
 FITNESS PARK  
 FLEURS Ô NATUREL  
 FLUNCH  
 FNAC  
 FRANCK PROVOST  
 FRANPRIX  
 FRENCH COFFEE SHOP  
 GAUTIER  
 GÉNÉRALE D'OPTIQUE  
 GÉNÉRALE DES SERVICES  
 GRANDOPTICAL  
 GUY HOQUET L'IMMOBILIER  
 HELP CONFORT  
 HIPPOPOTAMUS  
 HOMEBOX  
 HYDROPARTS ASSISTANCE  
 IBIS  
 IBIS BUDGET  
 IBIS STYLES  
 INDIANA CAFÉ  
 IRRIPISCINE BY IRRIJARDIN  
 ISOLATION BY TRYBA

IXINA  
JEAN LOUIS DAVID  
JEFF DE BRUGES  
JULES  
KEEP COOL  
KELLER WILLIAMS  
KFC  
KIABI  
L' APPART FITNESS  
L'ONGLERIE  
LA BOUCHERIE  
LA CABANE D'ACHILLE & CAMILLE  
LA COMPAGNIE DU LIT  
LA CÔTE ET L'ARÊTE  
LA CROISSANTERIE  
LA GRANDE RÉCRÉ  
LA MIE CÂLINE  
LA VIE CLAIRE  
LA VIGNERY  
LDLC  
LE COMPTOIR DE MATHILDE  
LE JARDIN DES FLEURS  
LE PAIN QUOTIDIEN  
LEON  
LÉONIDAS  
LES MENUS SERVICES  
MAIL BOXES ETC.  
MAISON BECAM  
MAISON DE LA LITERIE  
MARIETTE  
MÉDOR ET COMPAGNIE  
MERCURE  
MIDAS  
MONCEAU FLEURS  
MONDIAL TISSUS  
MONOP'  
MONOPRIX  
MY BEERS  
NACHOS  
NATURALIA  
NESTENN  
NICOLAS  
NOCIBE  
NORAUTO FRANCHISE  
NOVOTEL  
OCARGO FOOD COURT  
O'MALO

O'TACOS  
O2 CARE SERVICES  
ON AIR FITNESS  
ORCHESTRA  
OYA  
PAPILLES & PAPILLOTES  
PAUL  
PETITS-FILS  
PICARD  
PITAYA  
PIZZA COSY  
POINT CHAUD  
POKAWA  
POMME DE PAIN  
PRÉSERVATION DU PATRIMOINE  
QUADRO  
QUALITY PISCINE  
QUICK  
RÉAUTÉ CHOCOLAT  
REMOVO  
RENT A CAR  
REPAR'STORES  
SAINT ALGUE  
SEGUR  
SIGNARAMA  
SIGNORIZZA  
SOCOO'C  
SPAR  
SPEEDY  
TAOBENTO  
TOM & CO  
3 BRASSEURS  
TRYBA  
TUTTI PIZZA  
UCAR RENT SMARTER  
VIE & VÉRANDA  
VILLAVERDE  
VIVAL  
VOLFONI  
WELDOM  
X'PERT IMPACT  
YVES ROCHER  
YVES THURIES CHOCOLATIER RÉCOLTANT

**Me François-Xavier AWATAR**

CMS FRANCIS LEFEBVRE

**M. Sylvain BARTOLOMEU**

FRANCHISE MANAGEMENT

**M. Mickael BENARROUCH**

TRIBEKAI

**Me Hubert BENSOUSSAN**

CABINET HUBERT BENSOUSSAN &amp; ASSOCIÉS

**Me Vincent BERGER**

KPMG AVOCATS

**M. Franck BERTHOULOUX**

TGS FRANCE

**Me Elodie BERTRAND-ESQUEL**

BESIDE AVOCATS

**Me Olivier BINDER**

CORNET VINCENT SEUREL

**M. Thierry BISMUTH**

ODYSSEE RH

**Me Vanessa BOUCHARA**

CABINET BOUCHARA &amp; AVOCATS

**M. Alexandre CHUSSEAU**

B52

**Mme Stéphanie CINATO di FUSCO**

IN EXTENSO

**M. Jean-Luc COHEN**

FRAMBOISE CONSULTING

**Me Alain COHEN-BOULAKIA**

SVA AVOCATS

**M. Pascal CROZE**

CLEONET

**Me Pierre CUSSAC**

CABINET CUSSAC &amp; HAOUARI

**Me Rémi de BALMANN**

D, M &amp; D

**Me Rémi DELFORGE**

DL CORPORATE &amp; REGULATORY

**M. Jean-Philippe DELTOUR**

CREDITRELAX - LINKAPITAL

**M. Laurent DUBERNAIS**

SYNERGEE

**Mme Nathalie DUBIEZ**

ALYXIR

**M. Michel FAILLIE**

6TM SEENAPS

**Mme Lise FERCOQ DUGUÉ**

BY ZG

**Me Stéphan FESCHET**

ARCY AVOCAT

**M. Benoît FOUGERAIS**

FM LENDING

**M. Olivier FOUQUERE**

EMPRIXIA

**Me Frédéric FOURNIER**

REDLINK

**Me Christophe GRISON**

FIDAL

**Me Jérôme GUILLE**

GOUACHE AVOCATS

**Mme Hélène HELWASER**

HÉLÈNE HELWASER

**Me Stéphane INGOLD**  
GOUACHE AVOCATS  
**M. Emmanuel JURY**  
PROGRESSIUM DÉVELOPPEMENT

**M. Laurent KRUCH**  
KAREDas CONSULTING

**Me Martin LE PÉCHON**  
CLP AVOCATS

**M. Laurent LECLERC**  
SMAPPEN

**Me Lionel LEFEBVRE**  
CABINET HUBERT BENSOUSSAN & ASSOCIÉS

**M. Nicolas LOUIS-AMEDEE**  
CIRIL GROUP

**M. Olivier MIGNOT**  
FRANCHISE MANAGEMENT

**M. Christophe NEPPEL**  
SAD MARKETING

**Me Cécile PESKINE**  
LINKEA

**Me Régis PIHÉRY**  
REDLINK

**Mme Stéphanie PIZZUTTI**  
FIDUCIAL

**Me Sandine RICHARD**  
SIMON ASSOCIÉS

**Mme Olga ROMULUS**  
FIDUCIAL

**Mme Virginie SABLÉ**  
CSA

**M. Éric SCHAHL**  
MADE IN IP  
**Me Sébastien SEMOUN**  
LEXCASE

**Me François-Luc SIMON**  
SIMON ASSOCIÉS

**M. Julien SIOUFFI**  
FRANCHISE BOARD

**M. Medhi TALEB**

**M. Abdel TAMRANE**  
1789.FR

**Me Grégoire TOULOUSE**  
TAYLOR WESSING

**Mme Emmanuelle VAILLANT**  
FRANCHISE MANAGEMENT

**M. David VANALDERWERELT**  
IN EXTENSO

**M. Jérôme WITTMANN**  
IN EXTENSO

**Me Olga ZAKHAROVA-RENAUD**  
ORIENTIS LEGAL

**M. Jean-Paul ZEITLINE**  
PROGRESSIUM

**fff** Fédération  
Française  
**Franchise**